

DELHI

Véronique DUPONT, Isabelle MILBERT, Mriga SIDHU

1. CONTEXTE POLITICO-ADMINISTRATIF

L'Union Indienne est une fédération de 25 États, eux-mêmes composés de Districts, et de 7 « Territoires de l'Union ». C'est une démocratie parlementaire.

Delhi est la capitale de l'Union Indienne. L'agglomération fait partie d'une aire métropolitaine dont le concept a été introduit dans le premier schéma directeur de Delhi en 1962 (*Master Plan for Delhi* établi par la *Delhi Development Authority*) et repris dans le plan de développement de l'ensemble de la région capitale (*National Capital Region Planning Board*, 1988) : une première couronne de 6 villes a été identifiée, situées dans un rayon d'environ 35 kilomètres autour du centre de la capitale, dont le développement démographique et économique apparaît interdépendant de celui de Delhi, avec d'intenses navettes quotidiennes.

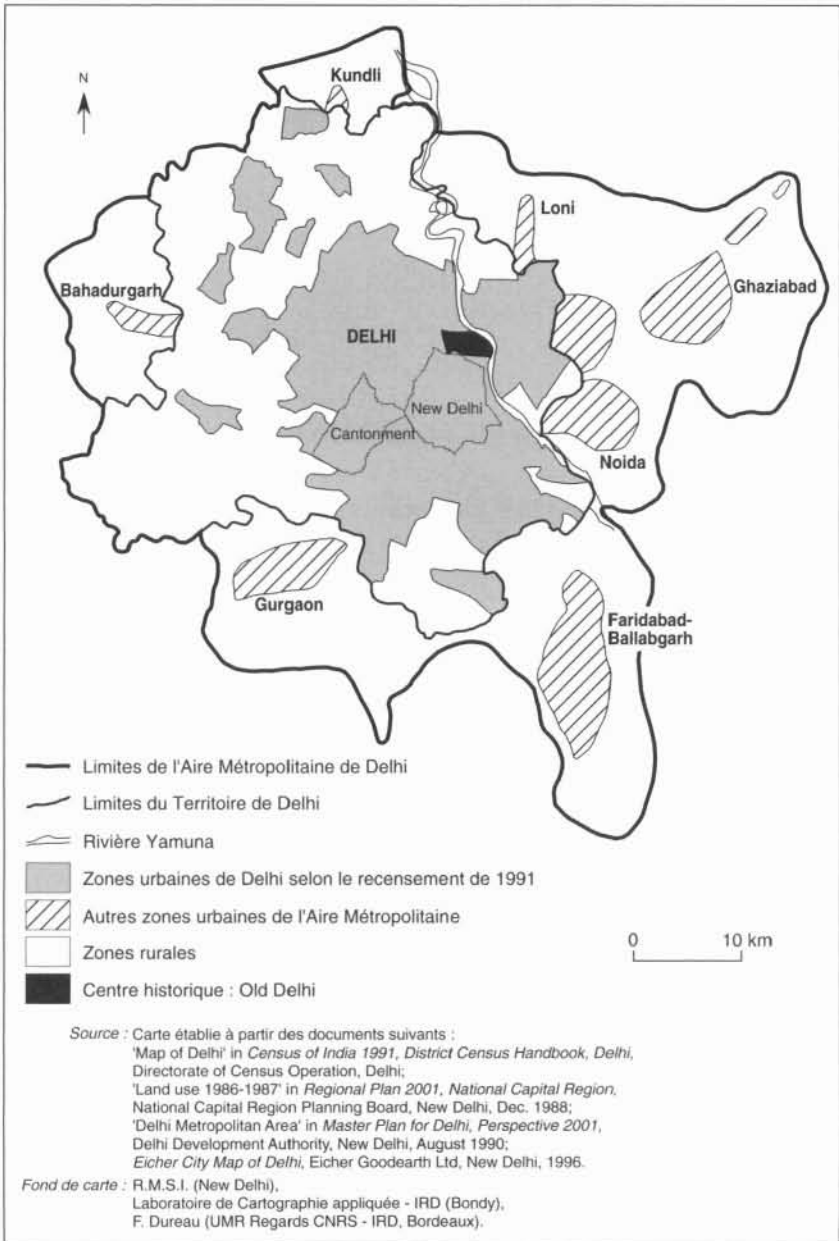
Le Territoire de Delhi (agglomération urbaine et hinterland rural) a un statut spécifique de *National Capital Territory*, tenant au statut de capitale nationale. En 1994, ce Territoire, anciennement « Territoire de l'Union », a accédé au rang d'État, doté d'un gouvernement et d'une assemblée législative territoriale élue.

L'aire métropolitaine de Delhi comprend (carte 34) :

- l'ensemble du Territoire de Delhi (*Delhi National Capital Territory*, avec l'agglomération urbaine de Delhi et son hinterland rural, couvrant au total une zone de 1 483 km²) ;
- les 6 villes de la première couronne avec leur hinterland rural.

L'aire métropolitaine de Delhi est elle-même incluse dans la région capitale (*National Capital Region*), zone beaucoup plus vaste d'environ 30 000 km² à cheval sur plusieurs états, et dotée depuis 1985 d'un bureau de planification.

Carte 34 – Delhi : division politico-administrative de l'aire métropolitaine (1991)



2. RÔLE ÉCONOMIQUE DE LA MÉTROPOLE

Aujourd'hui, Delhi est une métropole en pleine expansion dotée de nombreuses fonctions, un pôle de croissance économique très marqué par les activités commerciales et également industrielles, et qui a largement dépassé sa première fonction d'origine, c'est-à-dire l'administration publique liée à son statut de capitale nationale. En 1991, si près d'un tiers de la population active est employée dans le secteur des services, les secteurs du commerce et de l'industrie occupent chacun près d'un quart des actifs.

Évalué par sa contribution au Produit Intérieur Net, le poids de Delhi dans l'économie nationale est assez faible : 2,4 % du PIN. Ceci s'explique par la taille du pays, le poids important du secteur primaire (30 % du PIN en 1996-1997), l'existence d'un système urbain très élaboré et de régions industrielles très dynamiques dans d'autres états de l'Union. Delhi reste ainsi loin derrière Mumbai (ex-Bombay) en termes de puissance industrielle. À l'échelle de la région nord-ouest de l'Inde, Delhi assure en revanche un rôle de première place marchande.

3. CONTEXTE DÉMOGRAPHIQUE NATIONAL

	1991	1998
INDE		
Population totale (en millions)	844	env. 1 000
Population urbaine (en millions)	218	
% population urbaine	26 %	
ARMATURE URBAINE : PRIMAUTÉ		
Rang Delhi	3	
Pop. Agglo. Urbaine Delhi (Aire métro. ^a) (en millions)	8,4 (10,9)	10
Population agglo. Delhi/population totale Inde	1 %	
Population agglo. Delhi/population urbaine Inde	3,9 %	
Population agglo. Delhi/pop. agglo. rang 1 à 4 ^b	22,5 %	

a. L'aire métropolitaine inclut le Territoire de Delhi (agglomération urbaine et hinterland rural) et les 6 villes de la première couronne.

b. Mumbai (ex-Bombay), Calcutta, Delhi, Chennai (ex-Madras).

Source : Census of India.

Population urbaine : Selon le recensement indien (Census of India, 1991), les zones urbaines comprennent :

- les localités sous l'autorité d'un conseil municipal, d'une administration militaire (*cantonment board*), etc. ;
- et les localités vérifiant les trois critères suivants : une population minimale de 5 000 habitants ; une proportion minimale de 75 % d'actifs masculins employés hors de l'agriculture ; une densité de population d'au moins 400 personnes au kilomètre carré.

4. DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE DE LA MÉTROPOLE

4.1. Taux d'accroissement annuel et composantes de la croissance

L'évolution démographique de Delhi est d'abord marquée par l'histoire mouvementée du pays : promue capitale de l'Empire britannique des Indes en 1911, Delhi devient celle de l'Inde Indépendante en 1947, à l'époque où la ville connaissait un transfert massif de populations, suite à la partition de l'Inde et du Pakistan. Juste après 1947, Delhi, qui comptait alors 900 000 habitants, a dû recevoir 470 000 réfugiés du Pendjab occidental et du Sind, alors que 320 000 Musulmans quittaient la capitale pour le Pakistan.

La période intercensitaire 1941-1951 est celle de plus forte croissance démographique dans l'histoire de la capitale : la population de l'agglomération urbaine augmente de 700 000 à 1,4 million, soit à un taux annuel de 7,5 % inégalé depuis. La croissance se poursuit à un rythme très rapide dans les années cinquante (5,1 % par an de 1951 à 1961), pour fléchir sensiblement dans les décennies suivantes (4,5 % à 4,6 % par an de 1961 à 1981, et 3,9 % par an de 1981 à 1991).

Tableau 1 – *Agglomération urbaine de Delhi :
évolution démographique (1901-1991)*

Année	Population	Période	Taux d'accroissement (%)	
			décennal	annuel
1901	214 115			
1911	237 944	1901-1911	11,13	1,06
1921	304 420	1911-1921	27,94	2,49
1931	447 442	1921-1931	46,98	3,93
1941	695 686	1931-1941	55,48	4,51
1951	1 437 134	1941-1951	106,58	7,52
1961	2 359 408	1951-1961	64,17	5,08
1971	3 647 023	1961-1971	54,57	4,45
1981	5 729 283	1971-1981	57,09	4,62
1991	8 419 084	1981-1991	46,94	3,92

Source : Census of India 1991, Series-31 – Delhi, District Census Handbook, Village and Townwise Primary Census Abstract.

Selon les estimations du *Sample Registration System* de l'état civil, le taux d'accroissement naturel dans la zone urbaine de Delhi est passé de 2,0 % par an en moyenne sur la période 1971-1980 à 2,1 % sur la

période 1981-1990. Dans les décennies qui ont suivi l'indépendance, les migrations ont eu un rôle majeur dans l'évolution démographique de la capitale, malgré un fléchissement de la contribution relative de la migration nette dans l'accroissement total de la population du Territoire de Delhi (agglomération urbaine et hinterland rural) qui est passée de 62 % pour la période 1961-1971 à 60 % pour la période 1971-1981, pour fléchir à 50 % pendant la dernière période intercensitaire, 1981-1991. En 1971 les migrants nés hors du Territoire de la capitale constituaient 50 % de la population de l'agglomération urbaine de Delhi, et 40 % en 1991. Dans les cinq années précédant le recensement de 1991, près de 780 000 migrants se sont installés dans l'agglomération urbaine.

4.2. Les principaux flux de migrants : origines et quartiers d'installation

Le traumatisme de la Partition et l'afflux massif de réfugiés se reflètent directement dans la composition des migrants résidant à Delhi en 1951 : 47 % d'entre eux sont nés au Pakistan. L'impact démographique direct de ce flux migratoire spécifique s'atténuant au cours du temps, la contribution des pays étrangers dans les lieux d'origine des immigrants à Delhi a ensuite diminué. Au recensement de 1991, 9 % de l'ensemble des immigrants (toutes durées de résidence confondues) venaient d'un pays étranger, et seulement 3 % parmi les migrants arrivés moins de cinq ans auparavant.

Pour mieux apprécier la composition des flux migratoires internes à destination de la capitale, certaines caractéristiques saillantes du système urbain indien méritent d'être rappelées. En 1991, 23 villes en Inde comptaient plus d'un million d'habitants, et parmi ces dernières cinq avaient une population supérieure à 5 millions, l'agglomération de Delhi se plaçant au troisième rang par sa taille. Cette « compétition » au niveau national avec d'autres grandes métropoles explique le caractère régional du bassin migratoire de Delhi. Plus des deux tiers de l'ensemble des migrants (toutes durées de résidence confondues) résidant à Delhi en 1991 proviennent des états voisins du nord de l'Inde, Haryana, Pendjab, Rajasthan et Uttar Pradesh. Ce dernier État concentre à lui seul 46 % des migrants (il s'agit certes de l'État le plus peuplé de l'Inde : 139 millions d'habitants en 1991, soit 1,7 fois plus que la population des trois autres États cités réunis). Le reste de l'Inde, situé au-delà du Territoire de Delhi et des quatre États voisins, et qui rassemble près des trois quarts de la population du pays, ne représente que 20 % des lieux de provenance des migrants à Delhi en 1991 ; et à l'exception du Bihar, chaque État considéré individuellement ne participe que marginalement au peuplement de la capitale.

Alors que la contribution des États voisins de Delhi était déjà prédominante dans les décennies précédentes, l'émergence du Bihar dans le bassin migratoire de Delhi est plus récente et tout à fait remarquable. Ce phénomène est mis plus clairement en évidence par l'évolution des lieux d'origine¹ des migrants récents (avec une durée de résidence inférieure à 5 ans)² : 11 % des migrants récents résidant à Delhi en 1991 proviennent de cet État, contre seulement 1 % en 1961.

Si les campagnes indiennes restent le premier pourvoyeur de migrants pour la capitale, ce qui mérite plutôt d'être souligné est la contribution significative des migrants en provenance des zones urbaines (44 % de l'ensemble des migrants résidant dans le Territoire de Delhi en 1991). Ce résultat est d'autant plus remarquable dans un pays à prédominance rurale (74 % de la population vit toujours dans les campagnes en 1991). La contribution relative des migrants originaires des zones rurales varie selon l'État d'origine et la distance à la capitale. À l'exception du Pendjab³, les migrants en provenance des États voisins de Delhi ou du Bihar sont en majorité d'origine rurale : par exemple, 71 % pour ceux en provenance du Bihar, 61 à 63 % pour ceux en provenance de l'Haryana, du Rajasthan et de l'Uttar Pradesh (ensemble des migrants résidant dans le Territoire de Delhi en 1991). En revanche, la large majorité des migrants en provenance du reste de l'Inde sont (en moyenne) arrivés de zones urbaines (67 % des migrants résidant à Delhi en 1991). Un schéma similaire de différenciation rurale/urbaine selon l'État de provenance était déjà observable dans les décennies précédentes.

Les bidonvilles (voir *infra*) jouent à Delhi un rôle de réception privilégiée pour les migrants des classes les plus pauvres. Ces bidonvilles sont présents dans tous les secteurs de la capitale, y compris dans les zones centrales. Les lotissements illégaux, situés dans les zones périphériques, offrent des possibilités de location à bon marché qui rendent ces quartiers plus accessibles, pour des migrants aux revenus faibles, que les quartiers légaux situés dans des zones plus centrales. Toutefois, contrairement aux bidonvilles, ces lotissements ne constituent pas exclusivement des quartiers de réception pour des nouveaux migrants, ils apparaissent davantage comme des lieux de relocalisation au sein du territoire de la capitale dans des stratégies d'accession à la propriété. Les anciens noyaux villageois progressivement intégrés dans la zone urbaine, situés également dans les zones périphériques, constituent un

1. Le lieu d'origine correspond au lieu de naissance au recensement de 1961, et au lieu de la dernière résidence aux recensements suivants (1971, 1981 et 1991).

2. Au recensement de 1961, cette catégorie correspond à une durée de résidence à Delhi inférieure ou égale à 5 ans.

3. Seulement 28 % des migrants en provenance du Pendjab sont d'origine rurale.

autre type de quartier où les nouveaux venus peuvent trouver une offre de logements en location bon marché.

5. DYNAMIQUE SPATIALE DE LA MÉTROPOLE

La croissance démographique de Delhi depuis les années 1950 correspond à une expansion spatiale de la zone urbaine dans toutes les directions, y compris à l'est de la rivière Yamuna (carte 5). La superficie officielle de l'agglomération urbaine est pratiquement multipliée par 2 entre 1941 et 1961 (de 174 km² à 362 km²), et à nouveau par 1,9 entre 1961 et 1991 (624 km²). La situation géographique de Delhi, dans la plaine gangétique, et plus précisément l'absence de réelle barrière physique à l'avancée de l'urbanisation (les collines des Aravallis à l'ouest et au sud ne constituant pas un obstacle effectif) favorisent l'étalement en tache d'huile de la ville. Les principaux axes routiers et ferroviaires orientent fortement le schéma d'expansion spatiale de l'urbanisation et favorisent l'intégration des villages et villes périphériques dans l'espace métropolitain.

L'évolution démographique globale de l'agglomération urbaine de Delhi masque en fait de très forts différentiels de croissance (carte 6). On observe en particulier une croissance très rapide dans les quartiers périphériques alors que se dépeuplent les quartiers centraux, dans la vieille ville, où les densités résidentielles étaient extrêmement élevées (740 hab/ha en 1961 dans l'enceinte de l'ancienne cité fortifiée, et encore 616 en 1991 contre 135 dans l'ensemble de l'agglomération urbaine à la même date). Cette dynamique de peuplement centrifuge amorcée dans la décennie 1961-1971 s'est poursuivie et dépasse les limites de la ville. La croissance de la population de 1981 à 1991 a été plus rapide dans les zones rurales du Territoire de Delhi que dans l'agglomération urbaine proprement dite : 9,6 % contre 3,8 % respectivement (dans les limites urbaines/rurales du recensement de 1991). Ces taux de croissance sont à comparer au taux d'accroissement naturel pendant la même période, soit 2,5 % par an en moyenne dans les zones rurales et 2,1 % dans les zones urbaines, ce qui souligne la contribution de l'immigration nette. Certes, les densités de population restent considérablement plus basses dans les zones rurales que dans l'agglomération urbaine (12 hab/ha contre 135 en 1991), et si ces premières couvrent 54 % des 1 483 km² de superficie de l'ensemble du Territoire de Delhi, elles n'abritent que 10 % de sa population totale (carte 7). Les effectifs de migrations en jeu dans les « campagnes » de Delhi restent comparativement minoritaires, ces mouvements n'en sont pas moins révélateurs d'une attraction effective de l'hinterland rural de la capitale sur les populations en provenance d'autres états de l'Inde, ou ayant

Tableau 2 – *Population des différentes composantes de l'Aire Métropolitaine de Delhi et taux d'accroissement moyen annuel (1951 à 1991)*

Villes/zones	Population					Taux d'accroissement annuel moyen (%)			
	1951	1961	1971	1981	1991	1951-1961	1961-1971	1971-1981	1981-1991
Delhi NCT	1 744 072	2 658 612	4 065 698	6 220 406	9 420 644	4,31	4,34	4,34	4,24
i) Delhi AU	1 437 134	2 359 408	3 647 023	5 729 283	8 419 084	5,08	4,45	4,62	3,92
ii) autres villes	–	–	–	38 917	52 541	–	–	–	3,05
iii) zones rurales	306 938	299 204	418 675	452 206	949 019	–0,25	3,42	0,77	7,69
Villes de la couronne	115 616	189 572	353 909	805 553	1 511 020	5,07	6,44	8,57	6,49
NCT + villes de la couronne	1 859 688	2 848 184	4 419 607	7 025 959	10 931 664	4,35	4,49	4,74	4,52

AU : agglomération urbaine.

NCT : *National Capital Territory* : Territoire de Delhi.

Source : Recensements de l'Inde de 1951, 1961, 1971, 1981 et 1991.

quitté l'agglomération urbaine de Delhi à la recherche de localités moins congestionnées et financièrement plus abordables.

Le ralentissement du rythme de croissance de l'agglomération urbaine de Delhi, en l'absence d'une baisse du taux d'accroissement naturel, correspond à un redéploiement au profit du développement des villes périphériques. Cette dynamique de peuplement prolonge le mouvement de desserrement et d'expansion spatiale de la capitale au-delà des limites de son territoire administratif, et engendre une circulation accrue des populations dans l'aire métropolitaine. La population de la première couronne urbaine autour du Territoire de la capitale (constituée de 6 agglomérations identifiées comme les villes de l'aire métropolitaine) s'est ainsi accrue à un rythme beaucoup plus rapide que l'agglomération urbaine de Delhi : l'écart apparaît très sensible dès la période intercensitaire 1961-1971, il est le plus accentué dans la période 1971-1981 (8,6 % par an contre 4,6 %), et demeure encore remarquable dans la période 1981-1991 (6,5 % par an contre 3,9 %).

6. PRODUCTION ET OCCUPATION DU LOGEMENT

Le parc de logement actuel se différencie selon les catégories suivantes :

Le secteur traditionnel

On le trouve essentiellement dans la vieille ville : la ville fortifiée d'Old Delhi abritait une population de 350 000 habitants en 1991. L'habitat traditionnel y est compact et extrêmement dense, le logement est en outre très fortement imbriqué avec les petites industries et les activités commerciales. L'habitat traditionnel est aussi présent dans 110 noyaux villageois. Ces « villages urbains » bénéficient d'un statut spécial qui les exempte des obligations prévues par le Plan d'urbanisme. La grande majorité de leurs résidents sont considérés comme des groupes à faibles revenus. Les noyaux villageois les plus anciennement urbanisés se trouvent à présent dans le péricentre de la capitale.

Le secteur public

Quatre grands types de programmes sont directement entrepris par le secteur public. 1) Les logements de fonctionnaires (appartements dans des immeubles d'habitat collectif, maisons individuelles) sont concentrés dans New Delhi et le secteur sud de la capitale. 2) Les immeubles collectifs construits par les pouvoirs publics (représentés par la *Delhi Development Authority*) comprennent des appartements pour différentes catégories de revenus, et sont vendus à des ménages privés. Les zones centrales de la capitale abritent les immeubles des

premiers programmes de construction, mais c'est dans les quartiers plus excentrés que leur présence est plus évidente. 3) Les *rehabilitation colonies* : lotissements construits par le gouvernement pour des populations réfugiées, en particulier au lendemain de l'indépendance pour loger les réfugiés du Pakistan après la Partition. 4) Les *resettlement colonies* sont des parcelles assainies pour la relocalisation des habitants des bidonvilles centraux. Ces lotissements de « réinstallation » sont implantés dans des zones très périphériques.

Le secteur coopératif

Ce secteur comprend des appartements dans des immeubles d'habitat collectif, construits par des sociétés coopératives de logement sur des terrains cédés par le gouvernement sur la base de baux emphytéotiques de 99 ans. De tels programmes de logements ont été mis en œuvre à grande échelle dans des quartiers excentrés, en particulier à l'est de la rivière Yamuna et dans la périphérie nord-ouest de la capitale et s'adressent à des classes aux revenus moyens et supérieurs.

Le secteur privé légal

Il est constitué de logements construits par des entrepreneurs ou promoteurs privés, sous forme de maisons individuelles – visant en priorité les catégories de revenus les plus élevés – et d'immeubles d'habitat collectif.

Le secteur informel

On distingue deux catégories d'habitat informel.

1) Les *unauthorized colonies* sont des lotissements irréguliers résultant de la vente de lots sous-équipés qui ne respectent pas les règlements d'urbanisme. Le plus souvent, ces occupations illégales sont réalisées sur des espaces agricoles périphériques par des promoteurs privés qui achètent des terres aux paysans et les revendent à des populations à bas revenus. En 1983, près de 20 % de la population de la capitale¹ vit dans 736 « colonies non autorisées » ; en 1995, 1 300 lotissements irréguliers sont recensés².

2) Les invasions de terrain ou bidonvilles (*squatter settlements*), correspondent à des occupations de terrains vacants sans le consentement du propriétaire, suivi d'auto-construction d'habitations précaires

1. Billand Ch. J. 1990, *Delhi Case Study : formal Serviced Land Development*, USAID, New Delhi, 2-7.

2. Government of National Capital Territory of Delhi, Planning Department 1996, *Backgrounder*, communication, « State Level Seminar on Approach to Ninth Five Year Plan (1997-2002) », Delhi.

plus ou moins consolidées avec le temps. En 1994, on estimait la population des bidonvilles de Delhi à environ 20 à 25 % de la population de l'agglomération urbaine, répartie dans 1 080 groupements de taille très variée, allant d'une vingtaine d'unités d'habitation à plus de 10 000¹. De telles occupations illégales n'épargnent aucun secteur de la capitale, occupant non seulement des terrains en bordure de l'espace bâti dans les faubourgs (à l'époque de leur installation), mais remplissant également partout les interstices du tissu urbain, selon la disponibilité de terrains inoccupés et leur plus ou moins forte surveillance.

Le recensement indien identifie uniquement deux statuts d'occupation du logement : propriétaire (y compris les accédants à la propriété), et locataire (y compris les personnes logées gratuitement par leur employeur, privé ou public). Selon le recensement de 1991, la distribution des ménages ordinaires (et logés) par statut d'occupation du logement était la suivante : 67 % de propriétaires et 30 % de locataires.

Les exclus du parc du logement

La population des sans abri à Delhi est estimée aux environs de 1 % à 2 % de la population totale de l'agglomération urbaine, soit entre 100 000 et 200 000 personnes au milieu des années 1990. Les plus fortes concentrations de population sans logis sont relevées dans la vieille ville.

7. POLITIQUES URBAINES

La grande tendance historique a été le dirigisme, justifié par l'idée que la ville-capitale serait modelée à l'image de l'Inde moderne. Cette volonté de créer une image de toutes pièces s'est traduite par une très forte présence de l'État, sur le plan foncier (propriétés foncières de l'État central), urbanistique, et aussi dans les services publics.

Cette présence de l'État dans tous les rouages de la ville-capitale n'a été remise en cause et critiquée que très tardivement, au début des années 1990, dans la phase de libéralisation et de déréglementation de l'État qui prend un tour décisif en 1991. Le discours affiché s'assouplit alors : la nécessité de la décentralisation et de la démocratisation est reconnue ; alors que jusque-là Delhi était soumise à un régime d'exception donnant l'essentiel du pouvoir au gouvernement central, le statut de Territoire de l'Union de Delhi est abandonné, remplaçant la ville-capitale et son hinterland dans le contexte général du fédéralisme

1. Source des données : Slum & Jhuggi-Jhompri Department, Municipal Corporation of Delhi.

indien ; le principe de la privatisation et de la déréglementation est reconnu, de même que la possibilité que certains équipements à Delhi soient financés avec l'aide internationale.

Depuis 1991, Delhi a largement profité de la croissance économique, avec un renforcement de ses structures de service (hôtels, services de tourisme, quartiers de commerce), la création de nouveaux quartiers, et la multiplication de services aux entreprises qui favorisent l'installation de sièges sociaux, concurrençant directement la traditionnelle capitale des affaires, Mumbai (ex-Bombay).

7.1. Principaux modes et niveaux d'intervention des pouvoirs publics

Delhi est une ville planifiée depuis les années 1920, et sous contrôle très strict des différents services de planification qui se sont succédés. Il existe plusieurs plans imbriquant les espaces de la région, de la ville et de quartiers spécifiques (comme la ville ancienne). Le contrôle par la puissance publique va jusqu'à la dimension esthétique de la qualité des permis de construire (*Delhi Urban Arts Commission*).

La maîtrise foncière a été rendue possible par des acquisitions massives de terres (années 1950 et 1960), qui ont ensuite été viabilisées par la puissance publique, ce qui a rendu possible la création de villes satellites et de nouveaux quartiers.

Le fait que les terrains et les permis de construire soient sous contrôle direct de la *Delhi Development Authority*, elle-même partie intégrante du Ministère de l'Aménagement Urbain du gouvernement central, a donné une lourde responsabilité à ce dernier, qui se trouvait déjà propriétaire d'une large proportion des terrains publics.

L'intervention des pouvoirs publics et l'utilisation de normes occidentales pour les équipements marquent profondément l'ensemble de l'espace de la ville.

Quarante ans de contrôle des loyers ont entraîné une décrépitude des immeubles, locaux commerciaux et locaux d'habitation loués et non entretenus par les propriétaires, et une réticence à la location pour les immeubles nouvellement construits.

La planification et la gestion de l'espace déjà urbanisé, par exemple Old Delhi, ont fait l'objet des mêmes tentatives dirigistes (destructions de logements, relocalisations forcées des habitants et des entreprises), bien qu'elles aient été combattues de façon vigoureuse et parfois violente par les habitants.

7.2. Pouvoirs publics et quartiers illégaux

Les *bidonvilles* de Delhi ont été détruits entièrement dans la période de l'État d'urgence, entre 1975 et 1977 (seule parenthèse non démocratique de l'Inde indépendante) : 700 000 personnes issues de bidonvilles ou des quartiers anciens de la ville musulmane ont alors été déplacées par la force, et « réinstallées » par les autorités. Les quartiers spontanés (bidonvilles) se sont cependant reconstitués, pour accueillir aujourd'hui près de 3 millions de personnes. Actuellement l'administration de Delhi intervient dans le développement et le devenir des bidonvilles à travers un département spécialisé (*Slum & Jhuggi-Jhompri*¹ *Department*) selon trois stratégies : fourniture de services publics de base à travers des programmes anti-pauvreté, relocalisation des habitants des bidonvilles avec droit d'accès à une parcelle dans de nouveaux lotissements légaux, et réhabilitation du bidonville sur le site même (forme d'intervention moins fréquente jusqu'à présent, mais remise récemment à l'ordre du jour). L'accès à certains bénéfices est cependant déterminé par les actions des différents groupes de pression, en particulier des politiciens qui patronnent les bidonvilles. Mais la menace de l'éviction plane toujours.

Pour les *lotissements irréguliers*, Le laisser-faire des pouvoirs publics se traduit souvent dans un deuxième temps par une régularisation, suivie de l'arrivée des services urbains. Cette politique de régularisation *a posteriori* a concerné 567 lotissements irréguliers jusqu'en 1990 et est à nouveau d'actualité. Elle n'a toutefois pas réussi à résorber ce type d'urbanisation non planifiée, et semble plutôt avoir un effet pervers d'encouragement indirect au développement de nouveaux lotissements irréguliers, les acquéreurs potentiels ayant l'espoir d'obtenir un jour la régularisation, assurant ainsi à terme la sécurité et la rentabilité de leur investissement.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Ali S. 1990, *Slums within Slums. A Study of resettlement Colonies in Delhi*, Har-Anand & Vikas, New Delhi.
- Banerjee B. 1994, *Policies procedures and techniques for regularizing irregular settlements in Indian cities : the case of Delhi*, Amsterdam, Free University Urban Research Working Papers n° 34.
- Billand Ch. J. 1990, *Delhi Case Study : formal Serviced Land Development*, New Delhi, USAID.

1. Terme hindi désignant les cabanes des bidonvilles.

- Brush J. 1986, Recent changes in ecological patterns of metropolitan Bombay and Delhi, in Tewari V.K., Weistein J.A., Rao V.L.S.P. (éds), *Indian Cities. Ecological Perspectives*, Concept, New Delhi, 121-149.
- Dupont V. 1997, Les « rurbains » de Delhi, *Espace, Populations, Sociétés*, n° 2-3, 225-240.
- Dupont V. 1999, Les sans-abri d'Old Delhi : insertion urbaine et stratégies économiques, *Cultures et Conflits*, n° 35, *Quelle place pour le pauvre ?* (sous la direction de Vidal D.), Paris, L'Harmattan, 143-172.
- Dupont V., Dureau F. 1997, Pratiques résidentielles et impact sur les dynamiques et la segmentation de grandes métropoles. Études des formes de mobilité spatiale des populations de Bogotá et de Delhi. Rapport Final, Convention CNRS-ORSTOM, Bogotá et New Delhi, ORSTOM.
- Dupont V., Mitra A. 1995, Population distribution, growth and socio-economic spatial patterns in Delhi. Findings from the 1991 census data, *Demography India*, vol. 24, n° 1-2, 101-132.
- Jain A.K. 1990, *The making of a metropolis. Planning and growth of Delhi*, New Delhi, National Book Organisation.
- Kumaria P. 1998, Delhi : Factorial ecology and social space, in Misra R.P., Misra K., *Millions Cities of India*, New Delhi, Sustainable Development Foundation, 182-195.
- Mehra A.K. 1991, *The Politics of urban Redevelopment. A study of Old Delhi*, New Delhi, Sage Publications.
- Milbert I. 1996, Social policies, competition and electoral politics : an explosive cocktail in a New Delhi slum, communication, « 8^e Conférence Générale de l'EADI : Globalisation, Compétitivité et Sécurité Humaine », Vienne.
- Milbert I. 1997, Quelles politiques pour lutter contre la pauvreté en Inde, *Historiens et Géographes*, n° 356, 363-374.
- Milbert I. 1998, *Les politiques urbaines à Delhi*, Convention CNRS-ORSTOM : Pratiques résidentielles et impact sur les dynamiques et la segmentation de grandes métropoles. Étude des formes de mobilité spatiale des populations de Bogotá et de Delhi, Genève, IUED.
- Nagpaul H. 1988, Delhi, in Dogan M., Kasarda J.D., *The Metropolis Era*. vol. 2. Mega-Cities, Newbury Park, Sage, 184-211.
- Sundaram K.V. 1978, Delhi. The National Capital, in Misra P.P. (ed.), *Million Cities of India*, New Delhi, Vikas, 105-154.